

Nos armoiries

Que signifient les armoiries d'Engenville ?

Les armoiries d'Engenville ont été réalisées par le Conseil départemental d'Héraldique urbaine du Loiret lors de sa séance du 12 décembre 1995. Elles ont été adoptées par la commune en vertu d'une délibération du Conseil municipal du 29 mars 1996. La famille de Boisset a incontestablement dominé la vie locale du XVI^e au XVIII^e siècle. Elle n'a laissé dans la mémoire collective que le souvenir de ses bienfaits. Aussi, les armes de cette famille ont-elles constitué la source d'inspiration de base des héraldistes du XX^e siècle. Ces armes étaient d'azur au chevron d'argent, chargé de trois trèfles de sinople et accosté de trois gerbes d'or. Le chevron, trop caractéristique des armoiries familiales, a été abandonné avantageusement remplacé par une chape (ou cape) d'azur se détachant de façon lumineuse sur le champ d'argent. Des trois gerbes d'or, deux seulement ont été conservées, posées en chef. Outre leur justification historique, elles symbolisent évidemment une des activités économiques traditionnelles de la région. Avant les Boisset, les Larrinville (XV^e siècle) possédaient la seigneurie d'Engenville : La croix ancrée figurant sur leur écu, posée en pointe, ajoute une dimension spirituelle à l'ensemble.